
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 22 novembre 2017 à 18h30 heures,
À Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Départ après la 40 ^{ème} délibération
3	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
4	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
5	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
6	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	Pouvoir de Christiane MOLLAR
7	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
8	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
9	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
10	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	Départ après la 40 ^{ème} délibération
11	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
12	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
13	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
14	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	Pouvoir de Marie-Pierre FRANÇOIS
15	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
16	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	Pouvoir de Florence DUNOYER
17	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
18	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	Pouvoir d'Olivier ROGNARD
19	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
20	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
21	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
22	ENTRELACS	T	Yves GRANGES	
23	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
24	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
25	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	Pouvoir de Robert CLERC
26	MERY	T	Eudes BOUVIER	
27	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
28	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
29	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
30	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	
31	MOUXY	T	Nicolas MARC	
32	ONTEX	S	Nadine BELAOUS	
33	PUGNY-CHATENOD	S	Marc MORAND	
34	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	Pouvoir de Colette GILLET
35	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
36	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
37	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
38	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	Départ après la 1 ^{ère} délibération Pouvoir de Renaud BERETTI
39	TRESSERVE	T	Annie MOULIN	Départ après la 40 ^{ème} délibération
40	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
41	VIONS	T	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
42	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
43	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
44	VOGLANS	T	Martine BERNON	Pouvoir d'Yves MERCIER

26 communes présentes

Autres présents non votants :

Frédéric GIMOND	Directeur Général des Services
Laurent LAVAISIERE	Directeur Général Adjoint
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du Pôle Eau
Françoise GRAVIER	Directrice du Pôle Ressources
Olivier VERDENAL	Responsable service Finances
Véronique MERMOUD	Responsable Urbanisme – Habitat – Foncier
Catherine FABBRI	Responsable Politique de la Ville
Fabien DIDIER	Directeur des Ressources Humaines
Pascal RAMPNOUX	Trésorier
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable Juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 15 novembre 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 278 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 49 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 44 présents (42 titulaires et 2 suppléants), et 54 votants.

POLITIQUE DE LA VILLE
Volet prévention/sécurité

Soutien à la présence d'intervenants sociaux au sein du commissariat d'Aix-les-Bains

Monsieur le Président rappelle que le domaine de la sécurité et de la prévention de la délinquance constitue l'un des trois grands volets du contrat de ville de Grand lac, aux côtés des thématiques Habitat-Cadre de vie et Emploi-Développement économique.

Conduit en lien avec le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), ce volet prévoit notamment de soutenir l'accès au droit sur le territoire.

A ce titre, une action d'intervention sociale pour l'accompagnement des victimes a été mise en place au sein du commissariat d'Aix-les-Bains à partir de 2016, avec le soutien de la communauté d'agglomération et du Fonds interministériel de prévention et de lutte contre la délinquance (FIPD).

Interrompue début 2017 suite aux difficultés rencontrées par l'association ARSAVI 73 qui portait cette intervention, et dont la liquidation judiciaire a été prononcée en mai 2017, cette action a été reprise en mai 2017 par l'association AVIJ (Aide aux victimes et interventions judiciaires) qui sollicite le soutien de l'Etat et de la communauté d'agglomération.

Le coût de cette action, pour la période de mai à décembre 2017, représente un montant de 1800 €, pour lequel l'Etat accorde une subvention du Fonds interministériel de prévention et de lutte contre la délinquance de 900€.

Grand Lac est sollicité pour contribuer à la même hauteur, soit 900 €. Il est proposé d'allouer cette subvention à l'association AVIJ, dans le cadre de la politique en faveur de la prévention de la délinquance.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget principal, service 115.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE Monsieur le Président à allouer la subvention indiquée ci-dessus à l'association AVIJ et à signer tous les actes afférents.

Aix-les-Bains, le 22 novembre 2017

Le Président,
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 70
- Présents : 43
- Votants : 52
- Pour : 52
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Politique de la Ville - Volet prévention/sécurité - Soutien à la présence d'intervenants sociaux au sein du commissariat d'Aix-les-Bains

Date de transmission de l'acte : 27/11/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 27/11/2017

Numéro de l'acte : d2121 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20171122-d2121-DE

Date de décision : 22/11/2017

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.5. Politique de la ville-habitat-logement